

Plateforme Immigration et Intégration Luxembourg

La plateforme associative **PiiLux**-Asbl organise en partenariat avec **la Ville de Luxembourg** une table ronde sur le thème :

La future loi sur le vivre ensemble interculturel. Vers un nouveau modèle d'accueil et intégration au Luxembourg ?

Jeudi 27 avril 2023 à 19.00 Centre Culturel Gare, au 2^e étage (29, rue de Strasbourg, Luxembourg Ville)

Nous profiterons de l'expérience et de l'expertise de :

Corinne CAHEN

Ministre de la Famille, l'intégration et la Grande Région

Maurice BAUER

Échevin à la Ville de Luxembourg. Président de la Commission Consultative communale de l'Intégration

Mario LOBO

Ancien Vice-président du Conseil National pour étrangers.

Sérgio FERREIRA

Directeur Politique de l'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés)

La modération et les questions seront assurées par Paul DELAUNOIS (membre de PiiLux).

En février 2023 le projet de loi relative au vivre-ensemble interculturel (modifiant la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise) a été présenté. Le texte vise à remplacer l'actuelle vision de l'intégration" par une approche plus large et ouverte du "vivre-ensemble interculturel". Ainsi, après une large consultation publique, le projet de loi opère une refonte globale des instruments du vivre-ensemble interculturel et procède à l'abrogation de la loi modifiée du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg.

Concrètement le texte vise à mettre en œuvre le vivre-ensemble interculturel à travers les instruments suivants : Le plan d'action national du vivre-ensemble interculturel, le pacte citoyen du vivre-ensemble interculturel, le programme du vivre-ensemble interculturel et le pacte communal du vivre-ensemble interculturel.

Le plan d'action national définit les axes stratégiques du vivre-ensemble interculturel, les orientations et les objectifs politiques ainsi que les actions et les mesures à mettre en place. Le pacte citoyen est un engagement moral auquel les personnes qui résident ou travaillent au Luxembourg peuvent souscrire pour se familiariser avec les valeurs du



Plateforme Immigration et Intégration Luxembourg

vivre-ensemble interculturel. Le programme du vivre-ensemble interculturel vient remplacer l'actuel contrat d'accueil et d'intégration. Le parcours d'intégration a été conçu pour offrir un large catalogue de modules d'apprentissage et d'informations relatives au Grand-Duché. Le pacte communal du vivre-ensemble interculturel vise à accompagner les communes dans l'implémentation de leur stratégie au niveau local.

Au niveau national, le texte vise à créer un Conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel qui participera à la mise en œuvre du vivre-ensemble interculturel et remplacera l'actuel comité interministériel à l'intégration et le Conseil national pour étrangers. Il sera composé de représentants de l'État, de la société civile et des communes.

Au niveau communal, les commissions communales du vivre-ensemble interculturel remplaceront les commissions consultatives communales d'intégration actuelles. Les membres des commissions communales peuvent se présenter aux élections pour devenir représentant des communes au Conseil supérieur. Ce sont également les membres des commissions qui élisent les représentants communaux au Conseil supérieur. Les travailleurs transfrontaliers peuvent être membre dans la commission communale de la commune dans laquelle ils travaillent.

Au moment d'analyser le nouveau projet de loi il est pertinent de se demander quel est le bilan du Contrat d'accueil et intégration encore en place avant de procéder à sa modification ? le nouveau Conseil supérieur offrira-t-il une réelle capacité d'avis et de proposition aux non luxembourgeois ? quelle sont les rôles respectifs du plan national et ceux des plans communaux d'intégration ? Les instances nouvellement mises en place seront-elles financées de manière adéquate ? les commissions communales ont-elles été des instruments utiles ? à quoi doit servir une (la) politique d'intégration ? la nouvelle réalité démographique au Luxembourg a-t-elle été réellement prise en compte ?

La plateforme PiiLux a l'intention de se saisir régulièrement de questions liées à l'immigration et à l'intégration en cherchant aussi les problématiques parfois les plus cachées en remettant, en cause, les vérités communément admises, afin de permettre la recherche de nouveaux consensus lorsque l'objectivité suggère qu'une évolution des mentalités s'impose.

Des informations complémentaires sur la présentation et la Table ronde pourront être prises à l'adresse mail <u>piiluxembourg@gmail.com</u> ou au téléphone au 621 19 04 96. Les conclusions de cette table ronde feront l'objet d'une publication à la presse et aux autorités du pays.

Un vin d'honneur sera offert par la ville de Luxembourg.

Venez nombreux et n'hésitez pas à partager!

Entrée libre.



La conférence sera en langue française. Une traduction en anglais peut être demandée à <u>piiluxembourg@gmail.com</u>, jusqu'au 19 avril 2023 et sera assurée en direct par la Ville de Luxembourg.

Plateforme Immigration et Intégration Luxembourg (PiiLux)
Facebook: https://www.facebook.com/piiluxembourg/
Twitter: @EtPlateforme